

Règlements / annexes de la législation sur les accidents du travail

Le tableau suivant énumère les lois sur les accidents du travail et leurs règlements et annexes dans chaque province et territoire et fournit des liens vers chaque loi, règlement et annexe.

La loi sur la santé et la sécurité au travail de Terre-Neuve-et-Labrador Loi de 2022 sur la santé, la sécurité et l'indemnisation en milieu de travail est entrée en vigueur le 1er septembre 2023, en même temps que de nouveaux règlements. Le tableau a été mis à jour pour intégrer ces changements. Le tableau récapitulatif sera bientôt révisé afin d'englober toutes les mises à jour juridictionnelles.

Juridiction	Loi	Règlements	Annexes
Terre-Neuve et Labrador	Workplace Health, Safety and Compensation Act, 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Workplace Health, Safety and Compensation Regulations, 2023 • Workplace Health, Safety and Compensation Administrative Regulations • Workplace Health, Safety and Compensation Review Board Regulations 	Occupational Diseases. Regulation Section 21
Île-du-Prince Édouard	Workers Compensation Act	<ul style="list-style-type: none"> • General Regulations • Appeal Regulations • Spousal Benefits Regulations 	N/D

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions. www.awcbc.org.

Jurisdiction	Loi	Règlements	Annexes
Nouvelle-Écosse	<u>Workers' Compensation Act</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Chronic Pain Regulations</u> • <u>Firefighters' Compensation Regulations</u> • <u>Workers' Advisers Program Eligibility Regulations</u> • <u>Workers' Advisers Program Transitional Regulations</u> • <u>Workers' Compensation Appeal Backlog Regulations</u> • <u>Workers' Compensation Appeal Tribunal Alternative Dispute Resolution Regulations</u> • <u>Workers' Compensation General Regulations</u> 	<p>Inclus dans <u>Workers' Compensation General Regulations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe «A» – List of Occupations Subject to the Act (Liste des occupations assujetties à la Loi) • Appendix Annexe «B» – Occupational Diseases (Maladies professionnelles)
Nouveau-Brunswick	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Loi sur les accidents du travail</u> • <u>Loi sur l'indemnisation des pompiers</u> • <u>Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Formule</u> • <u>Exclusion de travailleurs</u> • <u>Barème des diminutions physiques permanentes</u> • <u>Caisse de retraite</u> • <u>Général</u> • <u>Financement des associations de sécurité</u> • <u>Général</u> (pompiers) 	N/D

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions. www.awcbc.org.

Juridiction	Loi	Règlements	Annexes
Québec	<u>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</u>	Il y a nombre de règlements en vigueur. Voir <u>Recueil des lois et des règlements du Québec - liste alphabétique</u> (Règlements adoptés en vertu de A-3.001) pour la liste complète.	Inclus dans <u>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</u> <ul style="list-style-type: none"> • ANNEXE I maladies professionnelles • ANNEXE II indemnité pour préjudice corporel • ANNEXE III indemnités forfaitaires de décès • ANNEXE IV indemnité temporaire au conjoint du travailleur décédé • ANNEXE V frais de garde d'enfants • ANNEXE VIII tableau des facteurs de redistribution de la rente mensuelle • ANNEXE IX table des facteurs de nivellement de la rente mensuelle

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions. www.awcbc.org.

Jurisdiction	Loi	Règlements	Annexes
Ontario	<u>Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Prestation pour perte de revenu de retraite</u> <u>Calculation of 2022 Premiums</u> • <u>Secteur de la construction — dispenses (associés et dirigeants)</u> • <u>Pompiers</u> • «<u>First Aid Requirements</u>» • «<u>Functional Abilities Form</u>» • «<u>General</u>» • <u>Caisse d'assurance</u> • <u>Facteur d'indexation temporaire prescrit</u> <u>Retour au travail et réemploi — industrie de la construction</u>	<p>Inclus dans <u>General Regulation (175/98)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe 1 – Industries the employers in which are liable to contribute to the insurance fund (Industries dont les employeurs sont tenus de contribuer au fonds d'assurance) • Annexe 2 - Industries the employers in which are individually liable to pay benefits under the insurance plan (Industries dont les employeurs sont tenus de verser individuellement des prestations en vertu du régime d'assurance) • Annexe 3 – Occupational Diseases (Maladies professionnelles) • Annexe 4 – Occupational diseases (deemed under subsection 15 (4) of the act) (Maladies professionnelles (jugées telles en vertu de l'alinéa 15 (4) de la loi))

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions. www.awcbc.org.

Juridiction	Loi	Règlements	Annexes
Manitoba	<u>Loi sur les accidents du travail</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement sur les sanctions administratives</u> • <u>Décret n 1 de 1989 aux termes duquel des ouvriers sont déclarés être à l'emploi du gouvernement</u> • <u>Décrets aux termes desquels des ouvriers sont déclarés être à l'emploi du gouvernement</u> • «<u>Employer's Information Regulation</u>» • <u>Règlement sur les industries, les employeurs et les ouvriers exclus</u> • «<u>Group Life Insurance Regulation</u>» • «<u>Individually Assessed Employers Regulation</u>» • «<u>Interest and Financial Matters Regulation</u>» • «<u>Minimum Annual Earnings Regulation</u>» • <u>Règlement sur les périodes d'emploi minimales et la consommation de tabac - pompiers et membres du personnel du bureau du commissaire aux incendies</u> 	N/D
Saskatchewan	<u>Workers' Compensation Act, 2013</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Workers' Compensation General Regulations, 1985</u> • <u>Workers' Compensation Miscellaneous Regulations</u> 	N/A
Alberta	<u>Workers' Compensation Act</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Firefighters' Primary Site Cancer Regulation</u> • <u>Medical Panels Regulation</u> • <u>Workers' Compensation Regulation</u> 	<p>Inclus dans <u>Workers' Compensation Regulation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe A – Exempted Industries • Annexe B – Occupational Disease • Annexe C – Certificate

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions.

Juridiction	Loi	Règlements	Annexes
Colombie-Britannique	<u>Workers Compensation Act</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Firefighters' Occupational Disease Regulation</u> • <u>Fishing Industry Regulations</u> • <u>Occupational Disease Recognition Regulation</u> • <u>Occupational Health and Safety Regulation</u> • <u>Reports of Injuries Regulations</u> • <u>Transitional Review and Appeal Regulation</u> • <u>Workers Compensation Act Appeal Regulation</u> • <u>Workers Compensation Appeal Tribunal Compensation Regulation</u> 	<p>Inclus dans <u>Workers Compensation Act</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe B – Occupational Diseases • Annexe D – Non-traumatic Hearing Loss
Yukon	<u>Loi sur les accidents du travail</u>	N/D	N/D
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	<p>Territoires du Nord-Ouest : <u>Loi sur l'indemnisation des travailleurs</u></p> <p>Nunavut: <u>Loi sur l'indemnisation des travailleurs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règles de procédure du tribunal d'appel</u> • Décret relatif à l'application de lois • <u>Règlement sur les présomptions applicables aux pompiers</u> • <u>Décret d'assignation de l'examen de la législation</u> • <u>Règlement général sur l'indemnisation des travailleurs</u> 	<p>Inclus dans le Règlement sur les présomptions applicables aux pompiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe – Maladies et périodes d'emploi minimales pour les pompiers

Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Dernière mise à jour : avril 2023

**Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à www.awcbc.org pour les liens vers les commissions.

Source: Association of Workers' Compensation Boards of Canada – 2015

**These tables have been designed for general information purposes only. The AWCBC makes no representations as to the completeness or accuracy of the information (which is not exhaustive) and individual workers' compensation boards/commissions should be contacted for specific or additional information and clarification. See AWCBC's website for links to Boards/Commissions at www.awcbc.org.